

Accompagner l'enfant sur le temps du repas

MODALITES PRATIQUES

Formation réservée aux collectivités et établissements territoriaux

Modalités : formation en présentiel

Public : Professionnels intervenant auprès des enfants de 3 à 12 ans

Lieu : Centre de Gestion 22 – Eleusis 2 – PLERIN

Dates : 19 et 26 novembre 2025

Horaires : 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h

Durée : 2 journées
(14 heures)

Tarif : 352 € par participant
(Déjeuners compris)

Objectifs

- ◆ Appréhender la fonction éducative sur le temps du repas,
- ◆ Optimiser les conditions matérielles et organisationnelles,
- ◆ Comprendre les enjeux du travail en équipe,
- ◆ Mieux accompagner l'enfant, le groupe sur le temps du repas.

Prérequis

- ◆ Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Moyens et méthodes pédagogiques

- ◆ Séquence en salle de formation équipée
- ◆ Apports théoriques et méthodologiques
- ◆ Echanges d'expériences
- ◆ Cas pratiques
- ◆ Dossiers pédagogiques remis aux stagiaires

Effectif maximum

- ◆ 15 participants

Profil de l'intervenant

- ◆ Formateur-Consultant, spécialiste de l'éducation

Modalités d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluations des connaissances et/ou mises en pratique pendant la formation
- ◆ Auto-évaluation à l'issue

Suivi et évaluation de la formation

- ◆ Feuilles d'émargement
- ◆ Questionnaire de satisfaction
- ◆ Tour de table

Validation de la formation

- ◆ Attestation de présence
- ◆ Attestation de fin de formation

PROGRAMME

Le temps du midi, un temps très particulier :

- Les temps scolaires et périscolaires,
- Les rôles, missions et responsabilités des agents sur le temps du repas,
- Chronobiologie et temps du midi,
- Comportements des enfants et exigences de l'agent,
- Les difficultés rencontrées.

La fonction éducative de l'agent :

- Les différents aspects de la fonction éducative.

Le travail en équipe sur le temps du repas.

Agir en amont :

- Organiser l'espace, le positionnement des tables, l'attribution des places,
- Gérer les entrées, les sorties,
- Définir l'organisation du service,
- Etablir les règles de vie,
- Déléguer quelques tâches aux enfants.

Lors de la dernière séquence :

- Retour d'expérience,
- Analyse des difficultés persistantes,
- Renforcement des apports théoriques et méthodologiques en fonction des besoins exprimés par les participants.

INSCRIPTION

Adresser le bulletin d'inscription complété et signé au plus tard dans les deux jours précédant la formation.
Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Le bulletin d'inscription vaut bon de commande.

ACCESSIBILITE

Nous pouvons mettre en place des aménagements spécifiques pour faciliter l'accueil des agents en situation de handicap sur nos formations.
N'hésitez pas à contacter le service formation pour nous faire part de vos besoins.

CONTACTS

CENTRE DE GESTION 22
Eleusis 2 – 1 rue Pierre et Marie Curie
BP 417 – 22194 PLERIN CEDEX
02 96 58 64 00 / www.cdg22.fr
Service Formation
02 96 58 59 73 / formation@cdg22